

AVENANT AU CONTRAT DE LOCATION

Direction Opérationnelle des Courses

Votre interlocutrice :

Clémence GUILLEMIN

01 49 10 21 29

cguillemin@france-galop.com

D'un commun accord le contrat de location initialement établi entre

Mme/Mr

.....

Bailleur(s)

et Mme/Mr.....

.....

.....

Locataire(s).

concernant le cheval

né en

par

et

est reconduit aux mêmes conditions, mais avec comme bailleur/locataire

date,

noms et signatures de tous les intéressés précédés de la mention "bon pour accord".